
BULLETIN TRIMESTRIEL N°21

LE CHÔMAGE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

FIN JUIN 2008

SOMMAIRE

Principaux résultats	1
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi	3
Evolution selon le type de reconnaissance du handicap....	4
Le chômage de longue durée.....	4
Evolution selon les caractéristiques des demandeurs	5
Analyse par zone d'emploi	6
Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs d'emploi dans les registres de l'ANPE	7

Principaux résultats

Les demandeurs d'emploi handicapés

La loi du 11 février 2005 est entrée en application le 1er janvier 2006 en modifiant la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (voir encadré page 4). A partir de cette date, deux nouvelles catégories de personnes handicapées bénéficient des avantages prévus par la loi : les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.

Dans ce bulletin le nombre total de demandeurs d'emploi prend en compte ces deux nouvelles catégories. A fin juin 2008, on dénombre ainsi 6 277 demandeurs d'emploi handicapés en Alsace.

Ce bulletin s'intéresse plus particulièrement aux 5 140 demandeurs d'emploi handicapés alsaciens classés comme immédiatement disponibles et actuellement sans emploi par l'ANPE (catégorie 1 à 3 : voir encadré en bas de page 3).

L'Observatoire régional formation insertion professionnelle des travailleurs handicapés (Orefiph) d'Alsace réalise, avec ce bulletin, le suivi trimestriel des données de chômage des travailleurs handicapés.

Dans les données présentées dans cette édition le nombre total de demandeurs d'emploi handicapés à fin juin 2008 inclut les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (nouvelles catégories de public prioritaire instituées par la loi du 11 février 2005).

Ce bulletin concerne les demandeurs d'emploi à fin juin 2008 et étudie les évolutions depuis fin juin de l'année précédente.

Principaux résultats (suite)

Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés en Alsace

La diminution du nombre de demandeurs d'emploi amorcée en juin 2005 se poursuit et concerne aussi bien les demandeurs d'emploi handicapés que le public non prioritaire.

Entre juin 2007 et juin 2008¹, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés est en diminution (- 8,2%). Cette baisse est nettement plus marquée dans le Haut-Rhin (- 11,6%) que dans le Bas-Rhin (- 5,2%). Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi la diminution est moindre (- 4,5%). La baisse est également plus importante pour le département du Haut-Rhin (-8,7%) que pour le Bas-Rhin (-1,3%). (Tableau 1)

Cette décreue enregistrée depuis deux ans, permet d'atténuer les fortes hausses constatées depuis plusieurs années. Le nombre de demandeurs d'emploi handicapés en juin 2008 reste toutefois à un niveau élevé par rapport à la situation de juin 2001 (23% en plus dans le département du Bas-Rhin, 25% en plus dans le Haut-Rhin). (Graphique 1)

L'évolution selon les caractéristiques des demandeurs

Fin juin 2008, les demandeurs d'emploi handicapés cumulent toujours les obstacles à l'embauche : plus âgés en moyenne (16% des demandeurs de 50 ans ou plus sont handicapés), ils sont moins qualifiés et ont un niveau de formation plus bas (13% des demandeurs d'emploi de niveau VI ou Vbis sont handicapés). (Tableau 5)

Les demandeurs d'emploi handicapés sont durement touchés par le chômage de longue durée. Fin juin 2008, 42% d'entre eux recherchent un emploi depuis plus d'un an. 21% des demandeurs d'emploi de plus de 3 ans ont été reconnus travailleurs handicapés. (Tableau 4)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi travailleurs handicapés selon leurs caractéristiques (sexe, âge, niveau de formation, ...) est à la baisse, excepté pour les moins de 25 ans (+16%) et les demandeurs d'emploi de niveau de formation Bac+2 ou plus (+7%) sur le département du Bas-Rhin.

Les évolutions à l'échelle des zones d'emploi

Seule la zone d'emploi de Sélestat - Sainte-Marie-aux-Mines enregistre une hausse du nombre de demandeurs d'emploi travailleurs handicapés : +6%. La zone d'emploi de Colmar - Neuf-Brisach présente une légère diminution : -1%.

Pour les autres zones la tendance à la baisse s'échelonne de -5% à -29%. Les plus fortes diminutions concernent des zones d'emploi de taille modeste. Pour les deux zones les plus peuplées, la baisse enregistrée est inférieure à la moyenne régionale (-8%) pour Strasbourg (-5%) alors qu'elle est supérieure pour Mulhouse (-12%). (Tableau 6)

Les motifs d'entrée et de sortie des demandeurs dans les registres de l'ANPE

Au total, 3 151 demandeurs d'emploi handicapés sont entrés dans les registres de l'ANPE au cours du premier semestre 2008. Durant la même période 3 834 en sont sortis.

L'ANPE enregistre les personnes venues s'inscrire selon une classification composée de six catégories : le licenciement, la démission, la fin d'un contrat ou de mission, la première entrée, la reprise d'activité et « autres ».

La répartition du public prioritaire inscrit au cours du premier semestre 2008 montre une proportion importante de personnes enregistrées sous le motif « autres ». En raison de cette forte composante (50% des entrées), il est difficile d'interpréter ces données. Il est néanmoins possible de souligner que les entrées pour perte d'emploi ne sont pas majoritaires pour les travailleurs handicapés. Ainsi, les inscriptions à la suite de la fin d'un contrat, d'un licenciement ou d'une démission, représentent au total 37% des entrées des travailleurs handicapés, contre 55% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. (Graphique 2)

Le premier motif de sortie des registres de l'ANPE au cours du premier semestre 2008, que ce soit pour le public prioritaire ou l'ensemble des demandeurs d'emploi est l'absence au contrôle (c'est à dire que les demandeurs d'emploi n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois). L'"enquête Sortants" de l'ANPE², souligne que les retours à l'emploi sont sous-estimés. Environ 40% des sorties pour motif d'absence au contrôle et de radiation tiennent à des reprises d'emploi non déclarées.

Le deuxième motif évoqué pour les travailleurs handicapés est l'arrêt de la recherche d'emploi (21%, contre 11% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, la reprise d'emploi (26%) est le deuxième motif relevé, alors qu'il arrive en troisième position pour les travailleurs handicapés (20%). (Graphique 3)

¹ Les données dont nous disposons pour étudier l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés ne sont pas corrigées de variations saisonnières. C'est pourquoi nous n'étudierons que des évolutions "de juin à juin".

² L'« Enquête Sortants » est une enquête nationale réalisée chaque trimestre auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE le dernier mois du trimestre précédent. Elle permet d'estimer la part des sorties pour reprise d'emploi parmi les sortants ainsi que la qualité de l'emploi retrouvé. L'échantillon, d'environ 2 000 répondants à chaque vague d'enquête, est issu d'un tirage aléatoire équilibré.

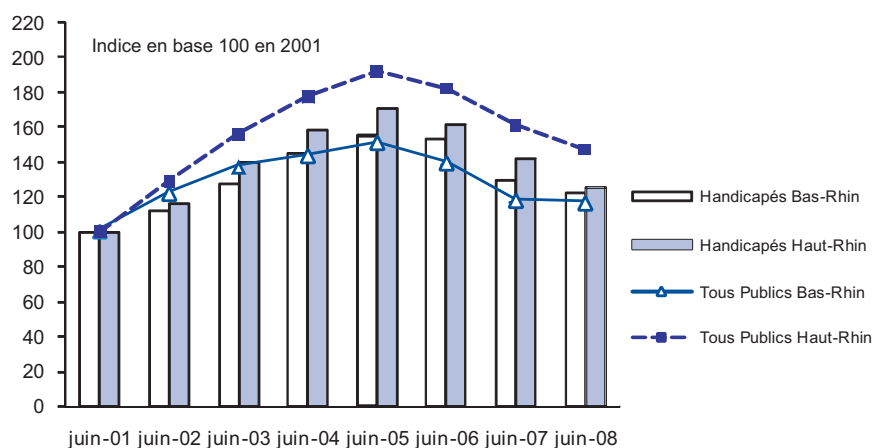
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin juin 2008 et évolution depuis fin juin 2007

	Demandeurs d'emploi handicapés		Tous publics		Part des TH parmi l'ensemble des DEFM
	Nb	Évo. depuis juin 2007	Nb	Évo. depuis juin 2007	
Bas-Rhin	2 839	-5,2%	36 233	-1,3%	7,8%
Haut-Rhin	2 301	-11,6%	26 031	-8,7%	8,8%
Alsace	5 140	-8,2%	62 264	-4,5%	8,3%

Source : DRTEFP

Graphique 1 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) de fin juin 2001 à fin juin 2008



Source : DRTEFP

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin juin 2008 et évolution depuis fin juin 2007

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis juin 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2007	Part dans l'ensemble des DEFM
Catégorie 1	1 823	52%	-2%	6,4%	1 393	50%	-10%	6,2%	3 216	51%	-6%	6,3%
Catégorie 2	906	26%	-8%	16,6%	813	29%	-11%	17,9%	1 719	27%	-10%	17,2%
Catégorie 3	110	3%	-25%	4,1%	95	3%	-34%	6,8%	205	3%	-29%	5,0%
Catégorie 4	126	4%	-4%	4,2%	134	5%	-15%	5,6%	260	4%	-10%	4,8%
Catégorie 5	191	5%	-23%	6,3%	137	5%	-15%	7,0%	328	5%	-20%	6,6%
Catégorie 6	247	7%	+3%	3,6%	166	6%	-15%	3,2%	413	7%	-5%	3,4%
Catégorie 7	70	2%	-25%	7,5%	38	1%	-25%	6,0%	108	2%	-25%	6,9%
Catégorie 8	12	0%	-56%	1,2%	16	1%	-24%	3,6%	28	0%	-42%	1,9%
Total	3 485	100%	-7%	6,8%	2 792	100%	-12%	7,1%	6 277	100%	-9%	6,9%

Source : DRTEFP

Définition des catégories de demandeurs d'emploi définies par l'ANPE

- Catégorie 1** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 2** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 3** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi temporaire
- Catégorie 4** : sans emploi, recherchant un emploi à temps plein mais non immédiatement disponible
- Catégorie 5** : ayant un emploi, recherchant un autre emploi à temps plein
- Catégorie 6** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 7** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 8** : en activité réduite, recherchant un emploi temporaire

Évolution selon le type de reconnaissance du handicap (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon le type de reconnaissance du handicap (fin juin 2008 et évolution depuis fin juin 2007)

Les données statistiques ventilées par type de reconnaissance du handicap (incluant les nouvelles catégories de bénéficiaires) ne sont pas consolidées à ce jour.

Les catégories de handicapés reconnus par la loi de février 2005

- Les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep) ; ces derniers sont classés selon la gravité de leur handicap en 3 catégories (A : handicap léger, B : handicap modéré, C : handicap lourd). Depuis 2001, les statistiques tiennent également compte des personnes dont la demande de reconnaissance est en instance à la Cotorep.
- Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % et percevant une rente d'un organisme de protection sociale obligatoire (Sécurité Sociale ou autre régime).
- Les invalides pensionnés : les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics, s'il y a réduction des deux tiers de la capacité de travail.
- Les mutilés de guerre ou assimilés : les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, les veuves et orphelins de guerre ainsi que les femmes d'invalides internés pour aliénation mentale imputable à un fait de guerre.
- Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep) : **nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005.**
- Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé : **nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005.**

Le chômage de longue durée (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon l'ancienneté d'inscription (fin juin 2008 et évolution depuis fin juin 2007)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis juin 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2007	Part dans l'ensemble des DEFM
Moins de 6 mois	1 054	37%	+4%	5,4%	799	35%	+2%	5,9%	1 853	36%	-3%	5,6%
De 6 mois à moins de 1 an	617	22%	-4%	7,4%	511	22%	-6%	8,5%	1 128	22%	-5%	7,9%
Chômeurs de longue durée	1 168	41%	-13%	13,7%	991	43%	-22%	15,4%	2 159	42%	-17%	14,4%
1 à moins de 2 ans	569	20%	-11%	11,3%	416	18%	-30%	11,3%	9 85	19%	-21%	11,3%
2 à moins de 3 ans	253	9%	-22%	15,4%	225	10%	-23%	17,8%	478	9%	-22%	16,4%
3 ans et plus	346	12%	-8%	18,3%	350	15%	-9%	23,5%	696	14%	-8%	20,6%
Total	2 839	100%	-5%	7,8%	2 301	100%	-12%	8,8%	5 140	100%	-8%	8,3%

Source : DRTEFP

Évolution selon les caractéristiques des demandeurs (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin juin 2008 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification, secteur d'activité du dernier employeur)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis juin 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis juin 2007	Part dans l'ensemble des DEFM
Selon le sexe												
Hommes	1 623	57%	-4%	9,7%	1 298	56%	-12%	10,8%	2 921	57%	-8%	10,2%
Femmes	1 216	43%	-6%	6,2%	1 003	44%	-13%	7,2%	2 219	43%	-9%	6,6%
Selon l'âge												
Moins de 25 ans	117	4%	+16%	2,1%	68	3%	-19%	1,6%	185	4%	0%	1,9%
25 à 49 ans	1 761	62%	-6%	7,2%	1 498	65%	-10%	8,6%	3 259	63%	-8%	7,8%
50 ans et plus	961	34%	-6%	16,1%	735	32%	-13%	16,6%	1 696	33%	-9%	16,3%
Selon le niveau de formation												
Niveau Vbis et VI	986	35%	-11%	12,5%	823	36%	-16%	13,6%	1 809	35%	-13%	13,0%
Niveau V	1 293	46%	-4%	9,0%	1 108	48%	-9%	9,3%	2 401	47%	-6%	9,1%
Niveau IV	306	11%	-1%	5,0%	241	10%	-14%	5,7%	547	11%	-7%	5,3%
Niveaux I à III	254	9%	+7%	3,3%	129	6%	-2%	3,4%	383	7%	4%	3,3%
Non renseigné	0	0%	-	0,0%	0	0%	-	0,0%	0	0%	-	0,0%
Selon la qualification												
Ouvrier non qualifié	634	22%	-11%	14,2%	505	22%	-21%	12,1%	1 139	22%	-16%	11,6%
Ouvrier qualifié	374	13%	-8%	8,4%	304	13%	-11%	9,5%	678	13%	-10%	8,3%
Employé non qualifié	988	35%	-1%	10,4%	755	33%	-10%	11,2%	1 743	34%	-5%	10,7%
Employé qualifié	670	24%	-4%	6,1%	609	26%	-8%	7,0%	1 279	25%	-6%	6,5%
TAM et cadres*	173	6%	-2%	3,2%	126	5%	-4%	4,7%	299	6%	-3%	3,7%
Non renseigné	0	0%	-100%	0,0%	2	0%	100%	0,0%	2	0%	0%	0,9%
Selon le secteur d'activité**												
Agriculture, sylviculture, pêche	72	3%	+13%	9,2%	60	3%	-2%	10,2%	132	3%	6%	9,6%
Commerce	322	11%	-5%	5,8%	312	14%	-14%	7,5%	634	12%	-10%	6,5%
BTP	238	8%	-23%	10,1%	229	10%	-8%	12,6%	467	9%	-16%	11,2%
Industries	642	23%	+1%	8,7%	552	24%	-3%	9,4%	1 194	23%	-1%	9,0%
Services	1 502	53%	-6%	8,1%	1 106	48%	-15%	9,1%	2 608	51%	-10%	8,5%
Non renseigné	63	2%	+29%	3,8%	42	2%	-22%	3,1%	105	2%	+2%	3,5%
TOTAL	2 839	100%	-5%	7,8%	2 301	100%	-12%	8,8%	5 140	100%	- 8%	8,3%

Source : DRTEFP

*TAM : Techniciens et agents de maîtrise

** Secteur d'activité du dernier employeur

Définition des niveaux de formation

Niveau VI : sorties de formation en cours de premier cycle secondaire, avant d'avoir atteint la classe de 3ème

Niveau Vbis : sorties à l'issue de la classe de 3ème ou en cours de 2ème cycle professionnel cours, avant d'avoir atteint la classe de terminale

Niveau V : sorties de classes terminales du 2ème cycle professionnel court, avec ou sans diplôme

Niveau IV : sorties de classes terminales préparant un baccalauréat général, technologique ou professionnel, avec ou sans diplôme

Niveau I à III : sorties de formation avec un diplôme de niveau Bac+2 ou plus.

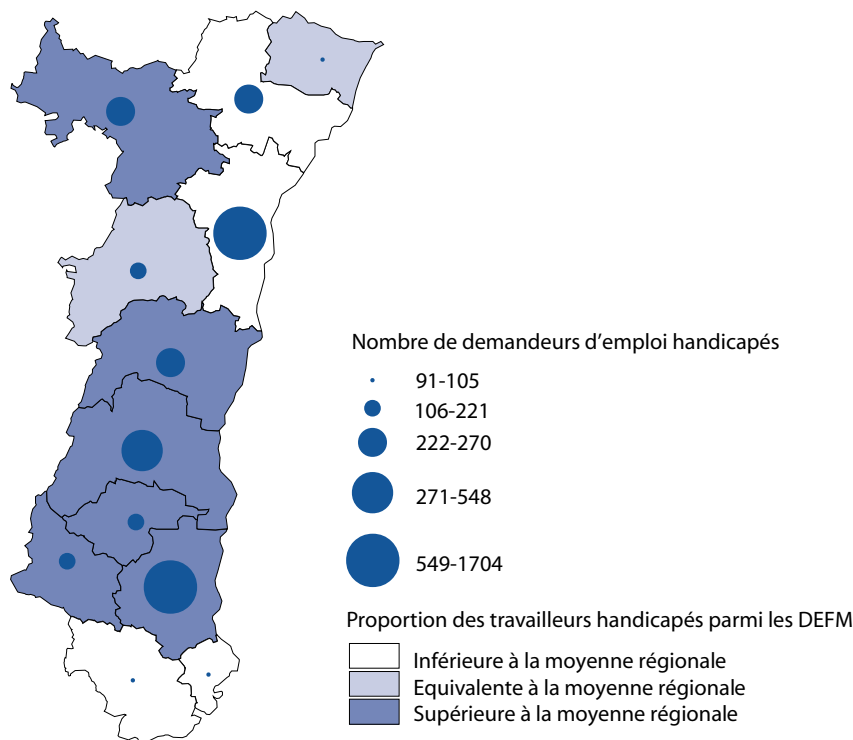
Analyse par zone d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon la zone d'emploi (fin juin 2008 et évolution depuis fin juin 2007)

	Nb	%	Évolution depuis juin 2007	Part dans l'ensemble des DEFM
WISSEMBOURG	96	2%	-6%	8,0%
STRASBOURG	1 704	33%	-5%	7,4%
GUEBWILLER	163	3%	-24%	10,3%
THANN-CERNAY	186	4%	-7%	9,1%
MULHOUSE	1 159	23%	-12%	9,1%
SAINT-LOUIS	105	2%	-29%	5,9%
ALTKIRCH	91	2%	-18%	5,9%
HAGUENAU-NIEDERBRONN	266	5%	-8%	7,3%
SAVERNE-SARRE-UNION	270	5%	-12%	9,7%
MOLSHEIM-SCHIRMECK	221	4%	-7%	8,2%
COLMAR-NEUF-BRISACH	548	11%	-1%	9,3%
SELESTAT-STE-MARIE- AUX-MINES	323	6%	+6%	9,8%
Communes inconnues	8	0%	-	-
Total	5 140	100%	-8%	8,3%

Source : DRTEFP

Carte 1 : Part du public handicapé (catégories ANPE 1, 2 et 3) sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi (fin juin 2008)



Source : DRTEFP

Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs des registres de l'ANPE (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 7 : Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (entrées en cumul annuel, premier semestre 2008)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée
Licenciement	261	15%	4%	214	16%	4%	475	15%	4%
Démission	41	2%	2%	34	2%	2%	75	2%	3%
Fin de contrat	360	20%	3%	260	19%	3%	620	20%	3%
Première entrée	28	2%	2%	10	1%	1%	38	1%	1%
Reprise d'activité	194	11%	9%	164	12%	9%	358	11%	9%
Autres	891	50%	7%	694	50%	8%	1 585	50%	7%
Total	1 775	100%	4%	1 376	100%	5%	3 151	100%	5%

Source : Agefiph

Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif

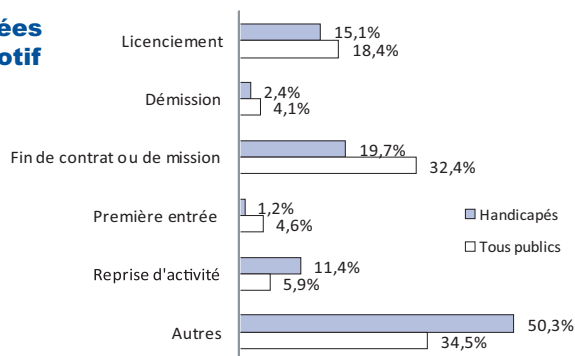
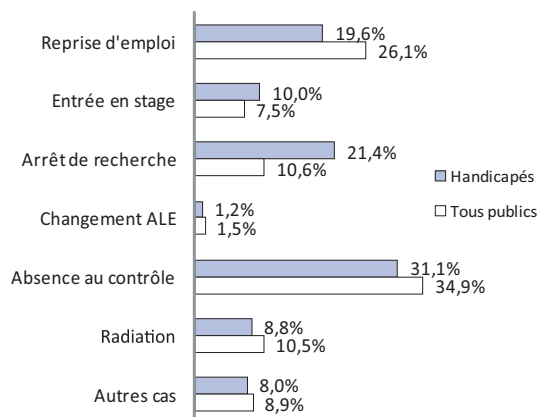


Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (sorties en cumul annuel, premier semestre 2008)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie
Reprise d'emploi	423	20%	4%	328	19%	4%	751	20%	4%
Entrée en stage	203	9%	7%	179	11%	7%	382	10%	7%
Arrêt de recherche	491	23%	11%	328	19%	11%	819	21%	11%
Changement d'ALE ¹	17	1%	3%	30	2%	6%	47	1%	4%
Absence au contrôle	661	31%	5%	530	31%	5%	1 191	31%	5%
Radiation	209	10%	5%	127	8%	4%	336	9%	4%
Autres cas	141	7%	5%	167	10%	5%	308	8%	5%
Total	2 145	100%	5%	1 689	100%	5%	3 834	100%	5%

Source : Agefiph

Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif



¹ ALE : Agence locale pour l'emploi.

Avertissement :

Suite à l'élargissement de la définition du "travailleur handicapé" stipulée par la loi du 11 février 2005, les personnes percevant l'allocation adulte handicapé (AAH) et les titulaires d'une carte d'invalidité sont inclus dans les séries statistiques de l'ANPE et ce, à compter du 1er trimestre 2007. Il convient donc de rester vigilant notamment dans l'interprétation des évolutions annuelles du nombre de demandes d'emploi émanant des travailleurs handicapés.

Malgré l'élargissement du nombre de personnes concernées par le statut de travailleur handicapé, une baisse du nombre de DEFM travailleurs handicapés s'observe depuis le 1er trimestre 2007.

Selon la Dares, la forte baisse des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) et assimilés dans les fichiers de l'ANPE aux quatre premiers trimestres de 2007 paraît largement surestimée et appelle à la plus grande prudence dans l'interprétation de ces chiffres et de leurs évolutions.

Cette diminution s'expliquerait notamment par les changements qui ont accompagné la mise en application de la loi de février 2005 : changements de définitions des bénéficiaires, de codifications à l'ANPE, comportement des nouvelles institutions sollicitées, mise en place des nouvelles procédures et peut-être, changement de comportement des nouveaux bénéficiaires.

Les tableaux, graphiques et carte

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin juin 2008 et évolution depuis fin juin 2007 3

Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de fin juin 2001 à fin juin 2008 3

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin juin 2008 et évolution depuis fin juin 2007..... 3

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon le type de reconnaissance du handicap fin juin 2008 et évolution depuis fin juin 2007..... 4

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon l'ancienneté d'inscription fin juin 2008 et évolution depuis fin juin 2007..... 4

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leurs caractéristiques démographiques fin juin 2008 et évolution depuis fin juin 2007..... 5

Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon la zone d'emploi fin juin 2008 et évolution depuis fin juin 2007..... 6

Carte 1 : Part du public handicapé sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi fin juin 2008 6

Tableau 7 : Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (premier semestre 2008) 7

Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif (premier semestre 2008)7

Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (premier semestre 2008) 7

Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif (premier semestre 2008) 7

L'Orefiph Alsace est une mission d'observation pilotée conjointement par l'Etat (Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle), la Région Alsace, l'Agence Nationale pour l'Emploi (Direction régionale d'Alsace) et l'Agefiph (délégation régionale Alsace).

Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de l'observation régionale de l'emploi de la population handicapée, coordonnée par l'Agefiph à l'échelle nationale (une vingtaine d'observatoires régionaux sont actuellement en fonction sur l'ensemble du territoire national).

La réalisation technique des travaux d'études de l'Orefiph a été confiée à l'Observatoire régional de la santé d'Alsace (Orsal), avec le soutien de l'Observatoire régional emploi et formation (Oref) et du Centre régional pour l'étude et l'action en faveur des personnes inadaptées (Crea).

L'ensemble des travaux de l'Orefiph est accompagné par un comité technique composé des professionnels et producteurs de données du champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Ce bulletin a été réalisé par :

Observatoire Régional de la santé d'Alsace (Orsal)
Hôpital Civil, Clinique médicale A - 1, place de l'Hôpital - BP426
67091 Strasbourg Cedex

■ Tél. 03 90 24 54 40
 e-mail : orsal@orsal.org

■ Fax 03 90 24 54 47
 site internet : www.orsal.org